

GESTION D'ENTREPRISE

LE CADRE LEGAL DE LA GESTION D'UNE TPE

INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
N°93131695013

Class

DROIT

FORMATIONS



Nos engagements qualité

INSTITUTION

Notre institut juridique est situé dans les villes d'Aix-en-Provence et Marseille. Depuis 10 ans nous sommes spécialisés dans l'accompagnement juridique.

FORMATION

Nos formations s'effectuent en présentiel, distanciel ou en formation mixte, en intra ou inter entreprise. Thémispro est notre plateforme LMS créée et alimentée par nos contenus.

QUALITE

Nos intervenants sont essentiellement des professionnels du droit (avocats, docteurs en droit) mais aussi des spécialistes dans leurs domaines de compétence.

En 2020 notre institut a obtenu le label qualité datadock.

SPECIALITE

Nos formations sont spécialisées dans tous les domaines du droit. Nous adaptons nos formations aux problématiques actuelles (formation COVID-19, RGPD, etc...).



GESTION D'ENTREPRISE

Le cadre legal de la gestion d'une TPE

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences juridiques nécessaires à la gestion d'une TPE/PME
- Maîtriser les bases juridiques des relations contractuelles et prévenir des risques juridiques.
- Déterminer les bonnes pratiques et les besoins de documentations juridiques propre à son entreprise ou son activité

Public visé

Créateur ou repreneur d'entreprise de petites et moyennes
Micro entrepreneur
Entrepreneur individuel

Pré-requis

Maîtrise de la langue française et d'un niveau rédactionnel courant
Aucun pré-requis en Droit

Lieux

Trois possibilités :
Distanciel
En présentiel inter : Aix-en-Provence, Marseille
En présentiel intra : toute la France sur devis

Durée

10H

Déroulé de la formation

La formation a lieu en présentiel ou en classe virtuel par groupe de 10 apprenants maximum. Elle est découpée en modules qui donnent lieu chacun à une phase d'apprentissage théorique des notions suivie d'une mise en application générique puis personnalisée au profil de l'apprenant qui pourra constituer sa base de travail pour son entreprise.

Modalité pédagogique

Chaque thème est abordé sous forme de cours permettant d'acquérir les bases de connaissances nécessaires à l'appréhension de ces sujets.

Ils sont évalués par la remise de documents produits par le stagiaire qui concerne son entreprise ou le secteur de son entreprise.

7 heures sont consacré à l'acquisition du socle commun de connaissances et une demi-journée est consacrée à l'acquisition de connaissances spécifiques à l'activité de l'entreprise gérée par le stagiaire. Cette dernière partie est complétée par une heure de coaching pour revenir sur les productions du stagiaire.

Profil des formateurs

Docteur en Droit privé et chef d'entreprise

Juriste d'entreprise ou Avocat avec une spécialisation dans le domaine contractuel

Modalité d'évaluation et attestation

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée selon le travail produit par le stagiaire

Accessibilité

Notre formation est accessible et adaptable à la plupart des situations.

Contactez Elodie Bulian, référente handicap ebulian.class.droit@gmail.com, afin d'évaluer la faisabilité et les aménagements possibles.

Class'droit s'adapte à vous

Formation en INTRA

Formation 100% en présentiel ou 100% en distanciel ou mixte pour s'adapter à vos besoins et au rythme de l'entreprise

Prix : contactez nous pour un devis personnalisé



Formation en INTER

Formation mixte en e-learning complétée par des ateliers en class'virtuelle ou en présentiel.

Des petits groupes pour vous accompagner dans la préparation de la certification et dans la mise en oeuvre pratique de la mise en conformité

Prix

Formation: 1260 € TTC

Programme

Module 1:

Entreprise et entrepreneur, une ou deux personnes autonomes et responsables juridiquement : bien choisir son statut.

Module 2 :

Bases du droit des contrats utiles à l'entreprise en tant qu'employeur ou client

L'appel à des prestations de travail externalisées ou internalisées:

La différence entre contrat de travail et de prestation de services sur les plans fiscaux, droit du travail ou droit des contrats.

La rédaction des clauses contractuelles des prestataires de l'entreprise en fonction du droit applicable

Module 3 :

Bases du droit des contrats de l'entreprise vis à vis de ses clients

Les différents droits applicables en fonction de la nature juridique des clients (BtoB et BtoC), des prestations ou des produits vendus et des typologie de mode de fourniture et d'engagements contractuels.

Contact

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes.
Nous vous répondrons dans un délais de 48h (hors week-end et jour férié)



Responsables pédagogiques :

Anne-Charlotte Berthet, Docteur en
Droit, Directrice de l'Organisme
04 65 85 93 85 -
acb.class.droit@gmail.com

Salomé Gottot, Docteur en Droit,
Responsable qualité formation
professionnelle
04 65 85 93 85 -
sgottot.class.droit@gmail.com

Référent handicap :

Elodie Bulian,
04 65 85 93 85 -
ebulian.class.droit@gmail.com





contact@class-droit.com

